

## NOUVEAUTÉ DANS LE TRI

Triez les huiles ménagères. Comme tous flacons, bouteilles ou bidons en plastique vides, elles ont désormais leur place dans la poubelle des déchets recyclables (verte ou jaune).

## UNE CAISSE POUR LE VERRE

Depuis le 10 juillet, Montpellier Agglomération a mis en place auprès des bars, restaurants et brasseries du centre ville un nouveau service de collecte de verre. Une caisse, collectée trois fois par semaine, leur permet de recycler leurs bouteilles. 9 tonnes de verre ont ainsi été collectées en moins d'un mois.

## POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS CONTINUONS À NOUS MOBILISER

En comparant la production et la valorisation des déchets dans l'Agglomération de janvier/juillet 2006 avec la même période en 2005, la production d'ordures ménagères (poubelles bleues ou grises) diminue et les quantités de déchets valorisés augmentent.

# -3%

LES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES PRODUITS DIMINUENT

LES TONNAGES DE DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTÉS AUGMENTENT :

- +7,8% pour les déchets recyclables
- +7,2% pour le verre
- +3% pour les papiers, journaux et magazines

# environnement

## DÉCHETS MÉNAGERS

# LE THÔT FERMÉ DEPUIS DEUX MOIS

**La Communauté d'Agglomération s'y était engagée. Elle a tenu ses promesses. Après 40 ans d'existence, le centre de stockage du Thôt à Lattes a fermé le 30 juin dernier.**



Installation de valorisation énergétique exemplaire du biogaz du Thôt.

« **E**nfin le Thôt ferme. Les deux maires, Cyril Meunier de Lattes et Gérard Bouisson de Villeneuve-lès-Maguelone, ont gagné leur combat qui est aussi celui de Montpellier Agglomération. Nous avons été très heureux de les accompagner », a déclaré Georges Frêche, président de Montpellier Agglomération en annonçant la fin définitive de l'activité de stockage du Thôt. « *L'intercommunalité, c'est quand il s'agit de gérer les problèmes qu'on voit si elle est capable de fonctionner* », a ajouté Cyril Meunier, maire de Lattes, le 30 juin dernier. Jusqu'à ce jour, quinze communes de l'Agglomération stockaient leurs déchets au Thôt, soit 175 000 tonnes par an. Sa fermeture a été rendue possible grâce au choix du Conseil d'Agglomération de mettre en place une nouvelle filière globale des traitements des déchets ménagers et assimilés. Seule une partie minime du site sert de



Nicole Moschetti-Stamm, Vice-Présidente de Montpellier Agglomération chargée de l'Environnement, Georges Frêche, Président de Montpellier Agglomération, Cyril Meunier, maire de Lattes, Vice-Président et Gérard Bouisson, maire de Villeneuve-lès-Maguelone, Vice-Président.

Thôt (12,2 millions ayant déjà servi à la réhabilitation du Thôt sud). Ces travaux, qui seront terminés à la fin de l'année, comprennent la constitution de la couverture définitive de la zone Nord du Thôt, le raccordement du réseau de collecte des lixivats à la station d'épuration Maera, les installations de valorisation du biogaz qui permettent de revendre cette production énergétique à EDF et le traitement paysager

du site. En outre, Montpellier Agglomération assurera le suivi sanitaire et environnemental du Thôt pendant 30 ans. ♦

quai de transfert des déchets en attendant la réalisation de deux nouveaux quais à Vendargues et à Montpellier Garosud. Jusqu'à l'ouverture de l'unité de méthanisation début 2008, ces 175 000 tonnes de déchets ménagers annuelles sont exportées dans des installations extérieures. En parallèle, 2,7 millions d'euros ont été investis pour la poursuite de la réhabilitation de l'ensemble du

du site. En outre, Montpellier Agglomération assurera le suivi sanitaire et environnemental du Thôt pendant 30 ans. ♦

CHIFFRE

# 35 000 €

C'EST LA RECETTE PRÉVISIONNELLE ANNUELLE POUR LA REVENTE DU BIOGAZ DU THÔT À EDF.